

CENTRE DOLLARD-CORMIER
Centre de réadaptation – Montréal
Alcoolisme – Toxicomanie – Jeu excessif



Établissement affilié à l'Université 
de Montréal



p a v i l l o n
FOSTER

Centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes
Alcohol/Drug Rehabilitation Centre

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouveau mécanisme pour favoriser l'accès des jeunes toxicomanes aux services de réadaptation

Montréal, 23 novembre 2006 – La consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes de moins de 18 ans a connu une forte progression au cours des dernières années. Pour venir en aide à cette clientèle, le Centre Dollard-Cormier et le Pavillon Foster – deux centres de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie desservant la population de Montréal – inaugurent officiellement aujourd'hui un mécanisme favorisant l'accès aux services de réadaptation (désintoxication, hébergement, etc.) et la réduction du temps d'attente.

Développée en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'île, l'approche devrait permettre que les jeunes puissent bénéficier d'une évaluation standardisée et rapide de leurs difficultés en lien avec la consommation d'alcool ou de drogues, et ce, peu importe la ressource vers laquelle ils se tourneront (centres de santé et de services sociaux, centres jeunesse, centre hospitalier, etc.). Cette évaluation fera en sorte de les diriger vers la ressource la plus appropriée en fonction de leurs besoins.

En place depuis octobre dernier, le mécanisme a facilité, à ce jour, l'évaluation et l'orientation vers le bon service de 47 jeunes. Tous ont été rencontrés et ont entrepris, ou sont en voie d'entreprendre, une démarche pour remédier à leurs problèmes de consommation. Pour le président-directeur de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, David Levine, « le mécanisme développé est la preuve que le travail en réseau peut faire une immense différence dans la qualité des services rendus à la population ».

Optimiste quant à la portée de ce nouveau processus, la directrice générale du Centre Dollard-Cormier, Madeleine Roy, affirme pour sa part que la nouvelle approche adoptée devrait ultimement faire en sorte que « plus aucun jeune de moins de 18 ans aux prises

avec un problème de consommation ne soit laissé à lui-même sur l'île de Montréal ». Les établissements partenaires du mécanisme d'accès estiment à près de 550 le nombre de demandes de services reçues en provenance de jeunes de moins de 18 ans ou de leurs parents au cours de l'année 2004-2005. Un budget non récurrent d'un peu plus de 380 000 \$ a été attribué au fonctionnement du mécanisme.

-30-

Information : Chantal Gosselin, (514) 234-0681, Centre Dollard-Cormier